

Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

du 4 septembre 2001

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Schlumberger, Rombach GmbH, Karlsruhe (D)

Requérant: Schlumberger Industries SA, Genf (CH)



Correcteur thermomanométrique électronique pour compteurs de gaz.

Type: REVC ZG3K

Calculatrice

Type: REVC ZG3K

Plage d'utilisation en température ambiante: -20 °C à +50 °C

Transmetteur de pression

Type: 1151 AP (Fabricant: Rosemount)

Plage d'utilisation en température ambiante: -10 °C à +50 °C

Etendue de pression: 0.5 bar à 120 bar abs.

Type 3051 CA (Fabricant: Rosemount)

Plage d'utilisation en température ambiante: -10 °C à +40 °C

Etendue de pression: 0.5 bar à 120 bar abs.

Type: 2088 A (Fabricant: Rosemount)

Plage d'utilisation en température ambiante: -10 °C à +40 °C

Etendue de pression: 0.8 bar à 50 bar abs.

Transmetteur de température

Type: Pt 100

Plage d'utilisation en température ambiante: -10 °C à +60 °C

La calculatrice munie du transmetteur de pression et de température constitue le correcteur thermomanométrique électronique. Ces trois éléments forment un tout et sont vérifiés comme un appareil unique.

4 septembre 2001

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:

Le directeur, Wolfgang Schwitz